

Jésus et la révolution française



En étudiant l'histoire de notre pays, et entre autres, à la lecture très intéressante d'un livre écrit par le professeur en lettre, Albert Soboul, qui s'intitule «La France, è la veille de la révolution », que j'ai trouvé l'inspiration de ce chapitre. A la lecture du livre du professeur, celui s'applique minutieusement a retracé le contexte historique, des dysfonctionnements, des abus, des inégalités, des excès, qui transformèrent notre terre de France en une véritable poudrière humaine. Les blessures profondes d'un peuple en souffrance donnèrent lieu à la révolution française. Je fis d'intéressante découverte sur les raisons qui poussèrent des paysans à se révolter vers une monarchie, à l'époque incontestée.

Plusieurs facteurs ont permis le déclenchement de la Révolution française. Ouvrages et auteurs sur le sujet foisonnent et souvent diffèrent les uns des autres. Mais à leurs lectures, on tombe d'accord sur les grandes lignes. Dans ce chapitre, j'aimerais ainsi faire un peu d'histoire. Le contexte avant la Révolution française était la crise. On distingue généralement des causes structurelles profondes, auxquelles se sont combinées d'autres causes dues à la conjoncture de la période. La révolution n'est pas due à un seul évènement mais à un ensemble d'évènements qui, associés ont créé un choc suffisamment important pour occasionner des transformations irréversibles dans la conception de l'organisation du pouvoir politique, de la société et des libertés individuelles. Tout à commencer quand les dettes furent de plus en plus importantes et le peuple de plus en plus taxé. On ne peut imposer une nouvelle taxe aux citoyens qui ont déjà de la misère a en payer une. De leurs cotés, les nobles refusaient de payer des taxes. C'est là que surviennent les États Généraux, des représentants du clergé, les citoyens, et de la noblesse, il y a aussi le roi. Dès lors, des paysans, villageois veulent se révolter, le peuple est furieux, c'est alors qu'ils vont prendre la Bastille le 14 Juillet 1789, car ils ont besoin de poudre à fusil pour charger leurs armes. De plus la Bastille était un des symboles de la monarchie. Par la suite, leur révolte a mené à une profonde réforme de notre pays, et la dîme a été abolie.

Voici un exemple de l'abus que le peuple devait subir. Si on s'attarde seulement sur le secteur agricole, de l'époque, il y a avait

des servitudes collectives. Les territoires étaient divisés en trois soldes, la coutume imposait aux paysans une série de règles strictes d'exploitation qui soudèrent l'unité de la communauté rurale, il existait la contraintes des soldes :

Il y avait une obligation absolue pour le paysan, même propriétaire, de s'astreindre sur chaque sole à la même culture que ses voisins. Il était strictement interdit de dessoler, l'action qui consistait à débarrasser de la sole, qui est la partie inférieure du sabot. On Dessole un cheval, ou un mulet.

- l'interdiction de clore : Il est strictement interdit au paysan de clore ses champs. Les champs sont ouvert, formé de parcelles allongées (irrégulière dans le midi) ; les arbres sont rare. Ce paysage de champs ouvert porte le nom de Champagne.

- La jachère obligatoire :

Il est interdit de cultiver le sol en jachère. Ainsi la jachère, action qui consiste à ne pas ensemer au cours d'une saison de culture. Longtemps considérée comme un moyen efficace d'augmenter les réserves d'humidité dans le sol. Ces abus arnaché tout le pays de France.

J'ai dis que je m'attardais juste sur le secteur agricole. Mais tous les secteurs furent touchés par cette opulence démesurée. Le secteur agricole, social, économique, et tant d'autres...

Tous français qui se respectent connaît les trois grands Ordre ; L'état, le clergé, la Noblesse, ordres privilégiés, et le tiers état qui comprends l'immense majorité de la nation, mais qui n'est pas un ordre en soi. Avec ces trois grands ordres survenaient aussi des impôts, des taxes, dont la taille, la dîme, la gabelle, et j'ai compté 26 autres impôts. Le roi avait enlevé aux seigneurs les droit régaliens ; mais il leur avait laissé leurs privilèges sociaux et économique. Ils conservèrent ainsi, la première place dans la hiérarchie sociale. En 1789, la noblesse existait en tant qu'ordre, elle à cependant perdue depuis longtemps, les attributs de la puissance publique qu'elle avait détenue au moyen âge. Par suite de ces servitudes, la liberté de culture n'existe pas, la propriété individuelle était donc très limitée. Il y a toute une succession de règles strictes à observer pour des paysans qui un jour ont décidé de se révoltés.

LE CLERGE à l'époque :

Du point de vue d'Emmanuel-Joseph Sieyès, prononcer "Syéyèsse", qui était est un homme d'Église, homme politique et essayiste français, le clergé était le seul ordre à être constitué en tant qu'ordre. Celui-ci tenait une prééminence honorifique, et des privilèges des plus étendus. Le clergé était un corps, fortement hiérarchisé, et organisé. Dans la société féodale, le clergé jouissait de privilèges étendus et constituait une puissance pourvue d'une grande indépendance à l'égard du pouvoir royal. Il constituait un ordre privilégié, avec des assemblées particulières, possédant des états généraux et provinciaux. Les lois de l'église était reconnu, sous l'ancien régime, comme lois de l'Etat. C'est ainsi qu'il fut à la tête des plus grands services publics. Par traditions et en vertu du concordat de 1516, la religion catholique, apostolique, romaine est la seule reconnue par l'Etat et qui puisse prétendre au culte public. Depuis la révocation de l'édit de Nantes (1685), tous les sujets du roi sont réputés catholiques. Le roi prenait toujours lors de son sacre l'engagement d'exterminer « les hérétiques nommément désignés par l'Eglise ». S'est ainsi que dans la seconde moitié du siècle, les idées de tolérance progressent et une tolérance qui s'établit en faveur des protestant jusqu'à l'édit de 1787 qui l'établit en droit. Tout ceci paraît tellement loin aujourd'hui dans notre siècle moderne ou la laïcité, la tolérance est devenu l'idée maîtresse en matière de religion.

Bien sûr, il ne faut pas oublié les dîmes et les droits. Les droits de marché et de foire, de chasse et de pêche réservé exclusivement pour les Seigneurs. Pour l'Eglise il existait les dîme ecclésiastiques. La plupart du temps payable en nature, elles étaient prélevées par décimateur. Les paysans ne devaient rien enlever de leurs champs, même pas leur propre part dans leurs récoltes, avant la venue du collecteur de dîme. Ainsi il existait les dîmes anciennes qui pesaient sur les fonds cultivés de temps immémorial, les dîmes noales portant sur les terres nouvellement frichées. Les dîmes solites étant perçues depuis longtemps dans une paroisse ; les dîmes insolites, plus récentes, prêtaient à contestation.

A celles ci, s'ajoutaient les impôts royaux, la taille, dont il est important de souligner, le clergé et la noblesse en était exempt. Il n'y avait pas de place pour les classes moyennes. Cette politique contribuait à creuser profondément le fossé économique et social, des très riches, et des très pauvres. Chacun de ces trois ordres imposait son impôt, ses droits et ses privilèges, à un peuple désabusé, pauvre, usé par le travail.

LA REVOLUTION DU CHRIST

Quand nous regardons bien, l'histoire et le contexte du peuple français lors de la Révolution française, d'un certain point de

vue, celle-ci ressemble étrangement au peuple Juif au moment de la venue de Jésus sur terre. C'est dans le même contexte incendiaire de la révolution Française, que Jésus fit son apparition en Judée. Jésus est survenu dans un temps de crise en Israël. Les paysans français vivaient sous les servitudes écrasantes d'un royaume à trois têtes, c'est-à-dire, l'état, le clergé et la noblesse ; tandis que le peuple juif courbait sous un imposant joug romain et un légalisme religieux. Nos cultures sont diamétralement opposées, mais dans leurs histoires, à certaines périodes seulement, différents aspects se ressemblent dans leurs vécus. L'histoire, la culture, l'essence, la vie du peuple Juif est poinçonné, marqué, pénétré par l'image de Dieu, à cause de l'alliance faite avec Abraham. Cependant quand nous regardons les combats, les luttes, les rêves, les aspirations humaines des israélites à l'époque, ceux-là sont les mêmes que leurs compagnons d'humanité sur la vieille France. Le paysan français labourant les terres de Lorraine ou de Champagne, qui termine son dur labeur par une journée harassante, ressemble assez aux semeurs, vigneron, marins pêcheurs, dont Jésus citait dans ses paraboles publiques. Certes, ces personnes ne vécurent pas à la même époque, dans le même contexte, mais dans leurs labeurs, leurs souffrances, leurs cris, leurs questions qui montent vers le ciel, dans leurs soifs de liberté, ils subissent les mêmes tragédies. Le peuple français était criblé de taxes par la noblesse, le peuple juif l'était par l'impôt romain. Les autorités religieuses juives étaient les seuls détenteurs de l'héritage de la promesse de Dieu, devenue presque inaccessible pour les exclus, les malades, les lépreux, les gentils, les grecs. Les agriculteurs français eux, avaient un clergé imposant, dont les dîmes et les taxes les dépouillaient jusqu'à les rendre dégoûtés de Dieu. Le travailleur juif de l'époque vivait fermement avec la pensée que le Messie serait la solution à tous les problèmes, tandis que dans nos campagnes françaises, on croyait qu'une imminente révolution, serait la seule alternative. S'est dans un contexte incendiaire similaire, de soif de vengeance, une semaine avant la révolution française, que Jésus apparut en Palestine ! Les mêmes composantes pour l'explosion d'une révolte sont là. La haine due à l'injustice sociale, l'abus d'un oppresseur tyrannique, des taxes qui nous dépouillent par des collecteurs d'impôts. Notre hymne national ne pouvait pas être plus fidèle témoin de la haine qui instigua le peuple de France à ce moment. « Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé, entendez-vous dans les campagnes, mugir ces féroces soldats ? Ils viennent jusque dans vos bras, égorger vos fils, vos compagnes ! Aux armes, citoyens, formez vos bataillons, marchons, marchons ! Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! »

De simples citoyens, agriculteurs, cultivateur, boulanger, cordonnier, armée de haine et de courage, s'improvisèrent en soldat et réclamèrent du sang dans leurs sillons. C'est en chantant ce chant guerrier, qu'ils tombèrent sous les balles des mousquets de la garde du roi.

Ainsi en son temps et son époque Jésus a instauré une révolution. Celle-ci, ne consista pas dans la prise de la Bastille avec la poudre à canon et des fusils. Jésus n'a pas réuni une armée contre l'opposant, contre le roi de Judée, ou l'empereur de Rome à l'époque. Contre toutes les attentes de son peuple, le Christ entreprit une révolution différente, celle de l'Amour. Plus forte et puissante que toutes les révolutions qui explosèrent les royaumes de la surface de la terre, des coups de canons de la Bastille, celle-ci, fut une naissance nouvelle dans les cœurs. Cette révolution ne fut pas par la haine, la guerre, la prise de pouvoir. Celle-ci eut lieu par le don, jusqu'à s'offrir pour nous.

QUE NOUS AS APPORTER LA REVOLUTION FRANCAISE ?

Sans hésiter, nous répondons, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mise en vigueur le 26 août 1789. Depuis notre culture est imbibée de la pensée de nos droits, et pour cause ; S'est grâce au sacrifice de nombreuses vies, qu'un droit pour les générations françaises à venir, fut obtenue par nos pères aux prix de leurs sangs. Celui-ci, s'intitula le droit civil, qui est l'ensemble des règles qui régissent l'existence des personnes physiques, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. Il définit par les règles de protection de l'individu concernant les attributs de la personnalité, son corps, son image, dans sa dignité et sa vie privée. Dès lors, il y existe dans notre culture moderne, une forte revendication acerbe, de nos droits. Nous exigeons nos droits

qui sont dans la constitution

C'est au même prix, celui de son sang et de sa vie que Jésus nous obtint un droit de rachat. La bible nous dit que nous étions coupé de la relation avec Dieu, nous devenons les héritiers d'une nouvelle alliance. Aujourd'hui, par son sacrifice nous avons libre accès auprès du père.

Voici un extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen du 26 août 1789, qui fut placée ensuite en tête de la Constitution de 1791. « Il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires, ni distinctions d'ordres, ni régime féodal, ni justices patrimoniales, ni aucun des titres, dénominations et prérogatives qui en dérivait, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des corporations ou décorations, pour lesquelles on exigeait des preuves de noblesse, ou qui supposaient des distinctions de naissance, ni aucune autre supériorité, que celle des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions. Tous naissent libre et égaux »

Il est étonnant que le texte de la constitution française ressemble à celui de l'apôtre Paul quand il dit « il n'y a ni juif, ni esclave, tous sont libre en Jésus christ. » Galates 2.28

Jésus à obtenu le même résultat qu'une révolution sanglante, avec de l'amour qui naîtrait dans les cœurs. Il écrit par son sang les droits que nous devons avoir. Pour encore citer les écrits Paulinien sur la Liberté. « Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté ». 2 Corinthiens 3.17

Je conclurai avec une question « Que faire pour obtenir les droits que Christ nous as remporter ? »

Il faut renoncer aux nôtres. Pour le citer une fois de plus, Paul dira « Les choses qui étaient pour moi des gains, je les ai regardées comme une perte, à cause de Christ. Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ. » Phillipiens 3.7

Si aujourd'hui vous voulez gagner les droits du citoyen céleste, il faut renoncer aux vôtres et suivre Christ. Jésus dira « que chacun renonce à lui même, et qu'il me suive ». Christ à renoncer à lui pour accomplir toute la volonté de son père. Voici le secret, RENONCER, renoncer à nous même. Renoncer à notre désir d'accomplir notre volonté, nos désirs charnels, notre soif de reconnaissance, renoncer, et suivre le Christ.

Jonathan Valbon [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



1 PARTAGES